

Association Française d'AgroForesterie

Auch, le 15 février 2013

Objet: Agroforesterie et PAC, courrier à l'adresse des parlementaires

L'agroforesterie, qui allie arbres et cultures sur un même espace agricole, fait partie des pratiques les plus prometteuses pour répondre aux objectifs assignés à l'agriculture européenne, notamment à travers la Politique Agricole Commune.

Les travaux des différents partenaires européens, de la Recherche comme du Développement ont permis de mettre en place des systèmes optimisés dont les performances agro-environnementales sont aujourd'hui connues.

Pourvoyeur de nombreux services, l'arbre peut redevenir un pivot des systèmes agricoles, tant pour la production que pour la protection de l'environnement.

Produire et protéger : l'attente des agriculteurs est grande pour concilier ces objectifs qui n'ont rien d'incompatibles. Cependant, les cadres réglementaires actuels ne sont pas adaptés à la réalité du terrain, pour permettre un développement véritable de l'agroforesterie.

Le 6 mars prochain est la date limite de dépôt des amendements pour la réforme de la PAC. Seul un soutien probant de la part des parlementaires nationaux et Européens permettra de soumettre au vote ces amendements. Actuellement, les pratiques agroforestières ne bénéficient pas d'une visibilité et d'un appui suffisants. Il est aujourd'hui indispensable que l'arbre champêtre soit pleinement intégré aux politiques agricoles, et que le développement de l'agroforesterie se fasse à travers une grande diversité de systèmes (alignements, haies, ripisylves, sylvopastoralisme), pour garantir de nouvelles perspectives de développement, en réponse à la demande des agriculteurs.

Nous sollicitons donc votre attention pour étudier et relayer les différentes propositions relatives à l'agroforesterie, discutées avec l'ensemble des partenaires et soumises pour la rédaction et l'application de cette nouvelle Politique Agricole Commune.